BOUCLE NORD DE SEINE
Métropole du Grand Paris

Plan Nature Territorial

Inscrire durablement le vivant au cœur du territoire

2024 - 2027

Pourquoi un Plan Nature ?

Un contexte climatique qui bouleverse les équilibres écologiques

La crise environnementale que nous traversons transforme notre climat en profondeur. De nombreuses espèces sont menacées. Les équilibres écologiques de nos villes sont perturbés, ce qui est propice au développement d'espèces invasives pouvant impacter la santé humaine.

C'est à partir de ces constats que Boucle Nord de Seine a travaillé son Plan Nature Territorial, dont l'objectif est de protéger et renforcer la nature en ville, améliorant de ce fait l'adaptation du territoire au changement climatique.

Préserver et renforcer la nature pour l'adaptation du territoire au changement climatique

Notre jeune territoire intercommunal s'est très tôt engagé sur les enjeux environnementaux, en conduisant plusieurs diagnostics ayant permis l'élaboration du **Plan Climat Air Énergie Territorial**, document cadre de référence. Le volet « nature » de ce plan a été approfondi à travers la rédaction du Plan nature.

Le Plan Nature vise :
— une meilleure connaissance de la nature du territoire ;
— le renforcement de cette nature pour plus de services aux citadins : rafraîchissement, espaces de bien-être et nourriciers ;
— l'adaptation du territoire au changement climatique ;
— la lutte contre l'effondrement de la biodiversité.
Le sol, l'eau et toutes les espèces animales et végétales sont concernées.

LE PLAN NATURE TERRITORIAL A AUSSI ÉTÉ ÉTABLI EN COHÉRENCE AVEC :

— le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Boucle Nord de Seine, pour un développement équilibré du territoire les prochaines années

— la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, dessinant la stratégie de la France pour renforcer la biodiversité à horizon 2050

— le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), fixant des objectifs de préservation et de restauration de la nature

— le Plan Biodiversité de la Métropole du Grand Paris, visant à renforcer la biodiversité sur le territoire métropolitain (dont fait partie Boucle Nord de Seine)

La nature à Boucle Nord de Seine : les trames écologiques

Le point sur les 5 trames écologiques analysées lors d'un premier travail de diagnostic de la biodiversité du territoire.

La trame verte

La trame verte est le réseau de végétation du territoire. Sur le territoire de Boucle Nord de Seine elle se structure principalement autour des grands parcs et des abords d'infrastructures routières et ferroviaires.

4 grands corridors écologiques composent la trame verte du territoire. Ils sont situés :
— du coteau de Parisis aux berges de Seine ;
— des buttes de Parisis vers le cœur agricole d'Argenteuil ;
— du parc des Chanteraines de Gennevilliers au parc Pierre Lagravère à Colombes ;
— du parc des Chanteraines vers la coulée verte de Gennevilliers.

D'autres corridors "en pas japonais" existent. Ils s'appuient sur des zones végétalisées de moins d'un hectare (aussi appelées espaces relais). Entre chaque espace relais, toute zone végétalisée, même petite, participe au bon déplacement des espèces. Il s'agit ainsi d'un enjeu du plan nature, notamment au sein des zones industrielles et des secteurs urbains denses afin de faciliter la vie via la circulation de la faune et de la flore.

La trame bleue

La trame bleue est le réseau de cours d'eau et de mares d'un territoire : elle est très importante pour toutes les espèces, et tout particulièrement pour les poissons, les batraciens et les insectes.

Sur le territoire de Boucle Nord de Seine la trame bleue est **principalement représentée par la Seine et ses berges** qui abritent des espèces végétales typiques des zones humides. Le fleuve est un corridor écologique majeur pour de très nombreuses espèces animales et végétales. Il est en effet **une voie de migration et de déplacement naturelle** pour certains oiseaux, chauve-souris, ou poissons. La Seine constitue également un espace de vie quotidien pour différentes espèces qui trouvent sur les berges des ressources indispensables à leur survie.

Le **nombre de mares** sur le territoire est de son côté plutôt limité. Par conséquent, les amphibiens et les insectes de milieux humides sont peu présents sur le territoire car ils peinent à se déplacer et à trouver des espaces propices à leur survie.

La trame noire

La trame noire constitue le réseau d'obscurité d'un territoire. Une luminosité réduite la nuit est nécessaire pour nombre d'espèces nocturnes telles que les chauves-souris ou certains insectes. Elle est essentielle pour le respect de leurs cycles biologiques et pour éviter la perte de biodiversité. En effet, les milieux urbains très éclairés engendrent des modifications de comportement et une plus grande vulnérabilité des espèces par rapport aux prédateurs, aux aléas météo ou à l'activité humaine.

À Boucle Nord de Seine, **le diagnostic du territoire a révélé que la trame noire est localement bonne :** plusieurs espaces constituent des zones sombres, tels que les buttes du Parisis, la plaine agricole d'Argenteuil, la Seine, plusieurs parcs, certains secteurs pavillonnaires et une partie du Port de Gennevilliers. Dans ces zones, la luminosité est assez faible pour ne pas impacter, à priori, la faune, la flore, et les écosystèmes dans leur ensemble.

Les trames blanche et brune sont les deux autres trames écologiques étudiées à l'occasion du diagnostic. La première identifie les zones de calme, tandis que la seconde valorise la qualité des sols. Ces analyses demeurent exploratoires dans la mesure où les travaux scientifiques sont limités sur ces sujets.

Les apports du renforcement de la nature en ville

Une nature comestible

L'agriculture urbaine est un levier de nature pour le territoire. Elle se définit comme étant l'agriculture proche ou dans la ville. **Sur le territoire de Boucle Nord de Seine, 2 types d'agriculture urbaine sont présents et sont concernés par le Plan Nature :**

— **L'agriculture urbaine professionnelle,** présente notamment au sein de la plaine agricole au Nord de la commune d'Argenteuil. L'ambition y est de cultiver une plus grande partie des terres, dans le respect de cet espace de nature ayant vocation à s'ouvrir au public ;

— **L'agriculture urbaine d'interstice,** composée de petites activités d'agriculture comme les jardins partagés, pédagogiques et familiaux, nombreux sur le territoire. Ce sont des lieux de sensibilisation à la nature et aux enjeux du changement climatique.

Une nature pour limiter le risque inondation

En raison de la présence centrale de la Seine, les communes de Boucle Nord de Seine sont particulièrement exposées au risque inondation. Actuellement la densité du territoire et le grand nombre de surfaces minérales limitent les possibilités d'infiltration de l'eau, ce qui renforce la vulnérabilité des communes de Boucle Nord de Seine au risque inondation.

Près de 60 % du territoire se trouve ainsi en zone inondable : **la désimperméabilisation des sols et la renaturation y sont donc des priorités.**

Plus de nature contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain

L'îlot de chaleur urbain est un phénomène climatique caractérisé par une hausse localisée des températures en milieu urbain, notamment pendant la nuit, par rapport aux zones rurales et forestières voisines, ou par rapport aux températures moyennes régionales. Il a des conséquences majeures sur la santé publique, en dégradant le confort thermique et en menaçant la vivabilité des espaces et la qualité du cadre de vie.

À Boucle Nord de Seine, l'effet d'îlot de chaleur urbain est particulièrement fort.

Au sein des zones d'activités la forte imperméabilisation des sols et la présence importante de bitume provoquent une forte montée des températures en journée lors des épisodes caniculaires. En revanche le vent circule suffisamment dans ces secteurs pour permettre un rafraichissement la nuit.

Au sein des secteurs urbains denses, les températures en journée peuvent être très fortes et le refroidissement nocturne y est difficile ce qui créé un phénomène d'îlot de chaleur urbain intense.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son PCAET le territoire a mené une étude stratégique de lutte contre la surchauffe urbaine. Son élaboration a contribué à la définition de certaines actions du Plan Nature. Elle a notamment permis d'identifier les secteurs les plus vulnérables de chaque ville, les secteurs d'intervention prioritaires, et certains leviers d'action. Un document opérationnel a été mis à disposition de chaque ville pour faciliter la mise en place d'actions concrètes de réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Boucle Nord de Seine s'engage au quotidien à informer et à travailler avec différents acteurs du territoire pour que nous agissions de manière coordonnée contre la surchauffe urbaine.

Un maillage naturel à préserver et renforcer

Trame Verte

- Corridors écologiques structurés
- Corridors écologiques à renforcer
- Espaces naturels sensibles

Espaces verts publics :

- Moins de 2 000 m²
- Entre 2 000 et 5 000 m²
- Entre 5 000 m² et 1 ha
- Entre 1 et 5 ha
- Entre 5 et 20 ha
- Plus de 20 ha
- Sites d'agriculture urbaine
- Surfaces agricoles et jardins familiaux

Trame Bleue

- Réseau de mares
- Seine

Corridor écologique : connexion continue ou discontinue entre deux “réservoirs” de biodiversité, offrant aux espèces animales et végétales des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Espaces naturels sensibles : espaces protégés par les Départements pour leurs qualités paysagères ou écologiques. Ils visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels.

Faire territoire avec le vivant : objectifs du Plan Nature

La nature en ville est la partie vivante de notre écosystème urbain. Ses rythmes de vie et son équilibre demandent le plus grand soin afin qu'elle puisse constituer une partenaire au service du bien vivre en ville. L'objectif du Plan Nature est d'amener cette prise de conscience et de doter les acteurs du territoire d'outils pour développer la nature sur Boucle Nord de Seine.

La nature, alliée du bien vivre en ville

Boucle Nord de Seine déploie son Plan Nature pour favoriser la renaturation du territoire, et **profiter des services rendus par la présence d'une nature équilibrée et "en bonne santé" en ville :**

— Création d'îlots de fraicheur pour un meilleur confort en été

— Réduction du risque inondation

— Capture et stockage du carbone et des gaz à effet de serre

— Limitation de la prolifération d'espèces envahissantes ou nuisibles à la santé publique

— Renforcement et développement d'une agriculture urbaine de proximité

Une stratégie pour un territoire plus vert

Pour favoriser la présence d'une nature en ville de qualité, **Boucle Nord de Seine s'est fixé 3 objectifs majeurs dans son Plan Nature.**

OBJECTIF 1 : Donner toute sa place à la nature sur le territoire

Il s'agit de préserver et de créer des espaces connectés pour que le vivant circule librement.

OBJECTIF 2 : Améliorer la fonctionnalité écologique desespaces verts

L'objectif est de renforcer le potentiel de nature sur le territoire, en aménageant les milieux pour renforcer leurs bénéfices écologiques et climatiques.

OBJECTIF 3 : Changer l'approche de la nature

Il est question ici d'impliquer tous les acteurs pour intégrer le vivant au cœur de l'aménagement et de la gestion de la ville.

Ces 3 objectifs se déclinent à travers un plan d'actions concret et opérationnel.

Passons à l'action !

Donner toute sa place à la nature sur le territoire

ACTION 1

Renforcer la place de la nature avec les outils de planification et de protection

Pour protéger les espaces de nature existants et préserver l'arbre en ville face à la densification urbaine, Boucle Nord de Seine met en oeuvre différents moyens. **L'attention portée à la protection de la nature à travers son PLUi est une mesure clé de cette action.**

ACTION 2

Renaturer le territoire par la réalisation de projets d'aménagement exemplaires

La mise en place d'un référentiel d'aménagement durable favorisant les **bonnes pratiques d'aménagement, de chantier, et de gestion** constitue une action phare de Boucle Nord de Seine.

ACTION 3

Maximiser le potentiel des sols du territoire par un partage de connaissances et la sensibilisation des habitants

Afin d'améliorer la perméabilité des sols et de maximiser leur rôle dans la gestion du risque inondation, **Boucle Nord de Seine travaille notamment aux côtés des communes pour limiter l'imperméabilisation des sols, et favoriser la valorisation des sols existants.**

ACTION 4

Protéger et renforcer les berges de Seine par l'aménagement de quartiers exemplaires et le renforcement des modes actifs

Une des actions essentielles à la protection du corridor écologique et à l'amélioration de la trame blanche des bords de Seine consiste à en **pacifier les axes, en favorisant les modes actifs en lien avec le Schéma des Mobilités Actives Territorial.**

ACTION 5

Renforcer la gestion de l'eau à la parcelle et encourager la structuration d'un réseau de mares du territoire

Redonner une réelle place à la trame bleue, et limiter le risque inondation passe notamment par la **promotion de la gestion de l'eau à la parcelle. Boucle Nord de Seine accompagne ainsi les communes de son territoire vers les aides adaptées à ce type de projets afin de les rendre possibles.**

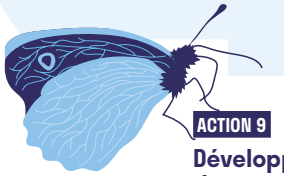

Améliorer la fonctionnalité écologique des espaces verts

ACTION 6

Renforcer le potentiel des espaces publics du territoire

Elle vise à renforcer le potentiel de nature et de rafraichissement des grands parcs (en cohérence avec les préconisations de l'étude surchauffe du territoire), pour favoriser une trame verte de qualité sur le territoire, et éviter l'imperméabilisation des espaces publics.

ACTION 7

Mesurer et valoriser la gestion écologique des espaces du territoire

Les objectifs poursuivis à travers cette action sont l'amélioration de la gestion des espaces verts. Ainsi, Boucle Nord de Seine met en place des formations spécifiques pour les équipes techniques et accompagne vers la labélisation EcoJardin, afin de poursuivre les démarches de gestion écologique des sites à fort potentiel.

ACTION 8

Améliorer la connaissance des espèces et leur équilibre sur le territoire

Projet emblématique du Plan Nature : la réalisation d'un Atlas de la biodiversité intercommunal à Boucle Nord de Seine !

L'objectif de cet atlas est double. Il doit recenser d'une part les espèces présentes sur le territoire et leurs caractéristiques. D'autre part, il doit permettre d'affiner les actions de renaturation menées sur le territoire afin de les rendre les plus favorables possibles aux écosystèmes présents ainsi qu'à ceux à restaurer.

ACTION 9

Développer une gestion concertée des espaces de nature

Pour agir sur tous les espaces de nature potentiels du territoire Boucle Nord de Seine développe des partenariats avec des entreprises, des bailleurs, d'autres gestionnaires publics (Départements, État), pour valoriser collectivement les trames environnementales du territoire.

ACTION 10

Améliorer les pratiques d'éclairage pour renforcer la présence d'espèces sur le territoire

Il s'agit ici de développer la trame noire du territoire via la réduction de la pollution lumineuse, en passant par une poursuite des changements des pratiques d'éclairage par les villes et les acteurs privés.

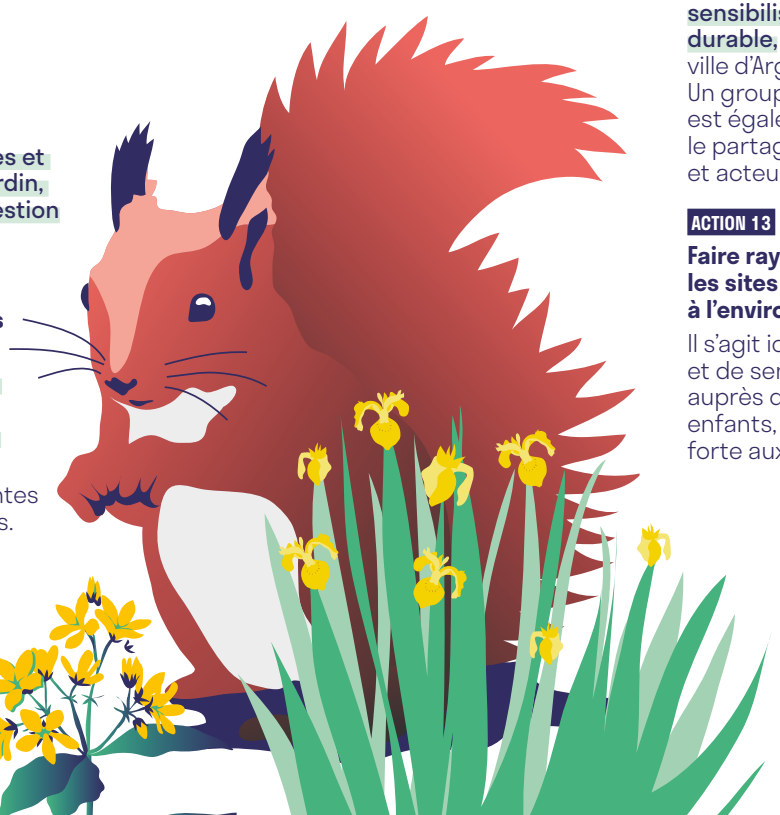

Changer l'approche de la nature

ACTION 11

Renforcer les partenariats pour mutualiser et faciliter les démarches autour de la nature en ville

Boucle Nord de Seine souhaite ici faciliter la réalisation de projets sur le territoire grâce à la structuration d'un réseau de partenaires apportant un soutien technique ou financier.

ACTION 12

Agir en tant que facilitateur pour renforcer l'agriculture urbaine au sein du territoire

Dans le but de positionner la plaine d'Argenteuil comme un projet d'envergure et de faire de l'agriculture urbaine un levier de sensibilisation à la nature et à l'alimentation durable, Boucle Nord de Seine s'associe à la ville d'Argenteuil et à Île-de-France Nature. Un groupe de travail "agriculture urbaine" est également mis en place pour favoriser le partage d'informations entre communes et acteurs de l'agriculture urbaine.

ACTION 13

Faire rayonner à une échelle territoriale les sites de nature et de sensibilisation à l'environnement

Il s'agit ici de valoriser les sites de nature et de sensibilisation à l'Environnement auprès du grand public, et notamment des enfants, afin de développer une sensibilité forte aux enjeux de protection de la nature.

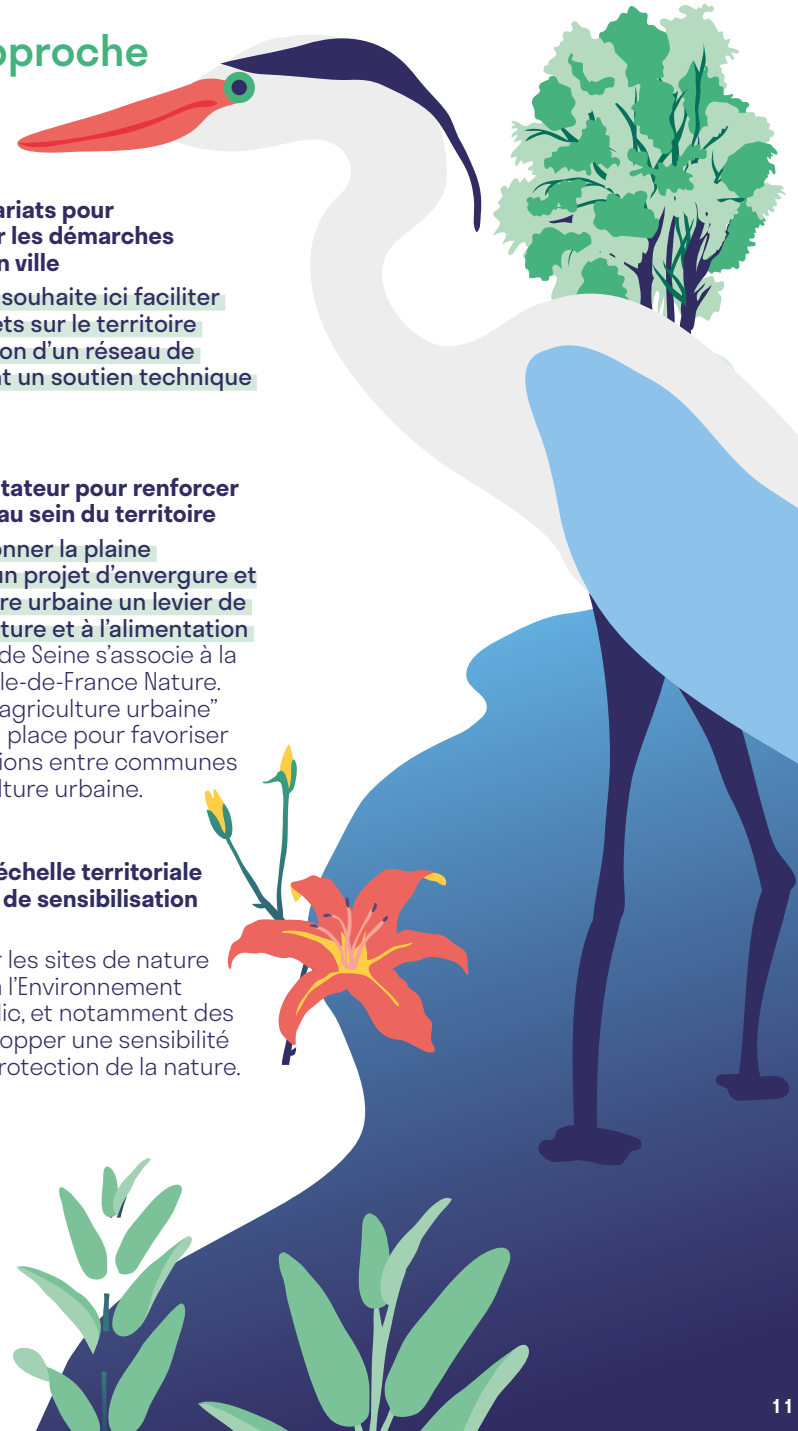

Argenteuil · Bois-Colombes · Clichy · Colombes · Gennevilliers · Villeneuve-la-Garenne · Boucle Nord de Seine